

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2015

### PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mme	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère
MM.	LERCH	Christophe	conseiller
	ERNY	Michel	conseiller
Mmes	RIETH	Florence	conseillère
	WILHELM	Marion	conseillère

**Absents excusés :** MM. BRINGARD Roger (procuration à M. Guillemain) – COMPERE Jean-François (à partir du point 3- procuration à M. le Maire) - JAEGY Sébastien – Mme ROTHRA Marie-Jeanne (procuration à Mme Brechbiehl)

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2014
2. Comptes administratifs (général et forêt) et comptes de gestion 2014
3. Achat d'un véhicule utilitaire
4. Convention de conseil et d'assistance avec l'ADAUHR
5. Programme des travaux d'exploitation :
  - état de prévisions des coupes
  - programme des travaux de maintenance et sylvicoles
6. Nouvelle répartition du loyer de la maison forestière suite à la réorganisation du triage de M. Simon
7. Pâturage
8. Divers

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 NOVEMBRE 2014**

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 21 novembre 2014.

### **2. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2014**

Monsieur Pierre Guillemain présente le compte administratif général ainsi que le compte administratif de la forêt (en fonctionnement et en investissement). Des explications détaillées sont données pour chaque ligne de dépenses ainsi que de recettes.

### **RESULTAT BUDGETAIRE 2014 BUDGET GENERAL**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>	87 826.35	266 810.21	<b>354 636.56</b>
<b>DEPENSES</b>	71 491.59	228 154.79	<b>299 646.38</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent ou déficit	16 334.76	38 655.42	<b>54 990.18</b>

**RESULTAT BUDGETAIRE 2014  
BUDGET FORET**

	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
<b>RECETTES</b>	138,00	98 275.07	<b>98 413.07</b>
<b>DEPENSES</b>	0.00	74 451.33	<b>74 451.33</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent ou déficit	138.00	23 823.74	<b>23 961.74</b>

**RESULTATS CUMULES AU 31/12/2014**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2013 1	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE 2014
BUDGET PRINCIPAL	A	B	C	D = A-B+C
Investissement	- 82 233.53		16 334.76	- 65 898.77
Fonctionnement	176 849.67	82 233.53	38 655.42	133 271.56
Total I	94 616.14	82 233.53	54 990.18	<b>67 372.79</b>
<b>BUDGET FORET</b>				
Investissement	756.84		138.00	894.84
Fonctionnement	73 104.50		23 823.74	96 928.24
Total II	73 861.34		23 961.74	<b>97 823.08</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	168 477.48	82 233.53	78 951.92	<b>165 195.87</b>

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion.

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs ainsi que les comptes gestion 2014.

Monsieur Pierre Guillemain, au nom du conseil municipal, remercie monsieur le Maire pour la bonne gestion de nos finances communales.

**3. ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE**

L'actuel véhicule utilitaire de la commune a présenté plusieurs dysfonctionnements lors de la dernière visite du contrôle technique. Le remplacement de ce véhicule, en circulation depuis 16 ans, est jugé plus judicieux que de faire des réparations coûteuses. Un véhicule d'occasion, en provenance du réseau commercial de Peugeot SIAM a été sélectionné.

Après les explications de M. le Maire, le conseil approuve à l'unanimité l'achat de ce véhicule pour un montant TTC de 7 200 € et autorise M. le Maire à signer le bon de commande.

#### **4. CONVENTION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AVEC L'ADAUHR**

L'ADAUHR (agence départementale et d'urbanisme du Haut-Rhin) dans le cadre de sa mission de service public, est signataire avec notre commune d'une convention de conseil et d'assistance gratuits depuis le 20 janvier 2012. Cette convention arrivée à échéance, peut être renouvelée afin de bénéficier de ce partenariat financé par le conseil général.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, décide à l'unanimité de renouveler sa convention avec l'ADAUHR pour une durée de 3 ans.

#### **5. ETAT PREVISIONNEL DES COUPES ET DES TRAVAUX ONF POUR 2015**

Monsieur le Maire expose le programme des travaux d'exploitation et l'état des prévisions des coupes pour 2015 ainsi que le programme des travaux de maintenance - sylvicoles et d'infrastructure. Ces travaux sont proposés selon le plan d'aménagement établi par les services de l'ONF qui sont compétents dans le domaine. Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité les programmes proposés par l'ONF.

##### Travaux d'exploitation :

Volume exploité	754 m3
Recette totale brut	43 020 €
Frais d'exploitation	20 280 €
Frais de débardage	7 440 €
Maitrise d'œuvre	2 925 €
Recette nette	12 375 €

##### Détail des travaux (HT) :

- travaux de maintenance	1 450 €
- travaux sylvicoles	1 450 €
- travaux d'infrastructure	2 030 €

soit un total de 4 930 € HT.

##### Approbation de l'état d'assiette 2016 :

Par ailleurs, l'ONF informe le conseil municipal des parcelles qui seront martelées au cours de l'année et exploitées en 2016.

##### Parcelles concernées :

5 A : superficie concernée	4.95 ha
5 B : superficie concernée	2.87 ha
6 : superficie concernée	10.42 ha

#### **6. NOUVELLE REPARTITION DU LOYER DE LA MAISON FORESTIERE SUITE A LA REORGANISATION DU TRIAGE DE M. SIMON**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le triage de M. Simon, technicien ONF occupant la maison forestière de Mitzach, a subi des modifications. M. Simon est désormais aussi en charge de la forêt communale de Geishouse.

Le loyer annuel (621 € x 12) de 7 452 € sera réparti au prorata des superficies des forêts communales dont M. Simon assure la gestion, à savoir :

<i>Commune</i>	<i>superficie forêt</i>	<i>quote part loyer</i>
Husseren-Wesserling	515.45 ha	2 651 €
Geishouse	387.75 ha	1 995 €

Mitzach	360.43 ha	1 854 €
Malmerspach	185.01 ha	952 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette nouvelle répartition du loyer de la maison forestière.

## 7. PATURAGE

Monsieur et Madame Schnoebelen Jean, exploitant agricole à SOPPE LE BAS, sont signataires d'un bail avec la commune de Mitzach pour l'exploitation de pâturages communaux depuis 1997.

Depuis plusieurs années, cet exploitant ne respecte plus les termes du bail. Les friches envahissent de plus en plus les pâtures. Après avoir pris des renseignements auprès de la mutualité sociale agricole, il s'avère également que l'exploitant ne cotise plus ses charges sociales basées sur les terrains cadastrés à Mitzach. Par ailleurs, la commune de Mitzach a été sollicitée pour une demande de location de pâturage, par un exploitant agricole pour parquer des moutons. Les différents contacts et entretiens avec M. Ginot, demandeur pour la location de pâturage, permettent de juger le sérieux de cet exploitant.

Après en avoir débattu et discuté, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable à M. Ginot et de résilier le bail avec la famille Schnoebelen.

## 8. DIVERS

Périscolaire : monsieur le Maire informe le conseil municipal des suites de la délibération datant du 29 août 2014.

Lors de cette réunion, le conseil municipal a décidé de ne pas adhérer au système du périscolaire cela pour des questions uniquement financières.

Les représentants des parents d'élève, lors du conseil d'école du vendredi 7 novembre ont exprimé leur mécontentement par rapport à la décision du conseil municipal du 29 août 2014.

Le résultat d'une enquête réalisée par les représentants des parents d'élève est remis à la mairie le 16 décembre 2014 (voir copie ci-jointe).

Monsieur le Maire informe Mme Marie Berna, déléguée des parents d'élève, de vouloir remettre cette question au conseil municipal, avec la proposition de fixer un montant que la commune serait capable d'absorber dans son budget.

Avant de demander une nouvelle délibération au conseil municipal sur les bases précitées, cette proposition devrait être avalisée par la com. com., à qui incombe la compétence de ce service à la population.

A ce jour, (12 février 2015) la demande est faite auprès de la CAF pour demander son accord par rapport à la suggestion de la commune de Mitzach. Afin d'avoir des informations plus précises, M. le Maire demandera à Mme Berna de comptabiliser les demandes pour adhérer au périscolaire de manière précise (nbre d'enfants, fréquentation pas semaine).

Déneigement, salage : M. Erny, gérant de la société d'exploitation du Grunholz, fait part au conseil municipal d'un premier bilan de l'utilisation de la nouvelle saleuse. Ce nouvel équipement permet un salage efficace de nos routes communales, tout en ayant une consommation très faible de sel (moins de 2 tonnes de sel utilisés jusqu'à ce jour pour cet hiver).

Elections départementales : les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Le bureau de vote sera le suivant pour les 2 tours, soit :

**8 h à 12 h :** MM. Pierre GUILLEMAIN Président  
Jean-François COMPERE Assesseur

Jean-Claude BOUBREK      Assesseur

**12 h à 15h :**            MM. Roger BRINGARD            Président  
                                 Michel ERNY                            Assesseur  
                                 Christophe LERCH                    Assesseur

**15 h à 18 h :**            M. Bernard FRANCK                Président  
                                 Mme Marie-Jeanne ROTHRA      Assesseur  
                                 M. Sébastien JAEGY               Assesseur  
                                 Mme Florence RIETH               Assesseur

Site internet de la commune : Mme Wilhelm a présenté une ébauche du nouveau site internet de la commune qu'elle propose de développer. Cet outil de communication sera géré de la même manière que notre bulletin communal avec la collaboration de l'équipe en charge de la rédaction du bulletin.

Gendarmerie : suite aux cambriolages réalisés en fin janvier dans trois maisons de notre village, la gendarmerie a informé la commune que les auteurs de ces vols ont été arrêtés.

Remerciements :

- M et Mme Hagenbach Albert remercient la commune pour la fête de Noël des personnes âgées.

Plusieurs organismes remercient la commune pour les subventions versées en 2014, à savoir :

- Delta Vie ;
- La ligue du Haut-Rhin contre le cancer ;
- Accord 68
- Apalib

Séance levée à 22h30.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	Procuration à M. Guillemain
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	Absent excusé
RIETH	Florence	Conseillère Municipale	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	Procuration à Mme Brechbiehl
WILHELM	Marion	Conseillère Municipale	

## ENQUETE

### QUESTIONNAIRE PERISCOLAIRE

Nbre de questionnaires rendus : 20 / 22  
soit 90 % de participation

Rencontrez vous des problèmes de garde actuellement ou pensez vous en rencontrer pour la rentrée 2015 ?

OUI = 35 % (7 familles)

NON = 60 % (12 familles)

Ne Se Prononce Pas = 5 % (1 famille)

Pensez vous que la commune de Mitzach devrait adhérer à la structure du périscolaire ?

OUI = 70 % (14 familles)

NON = 15 % (3 familles)

NSPP = 15 % (3 familles)

Si la commune de Mitzach adhère au périscolaire à la rentrée 2015, pensez vous y inscrire votre enfant ?

OUI = 50 % (10 familles)

Peut être = 10% (2 familles)

NON = 35 % (7 familles)

NSPP = 5 % (1 famille)

Si Oui : (60%)

De manière régulière : 30 % (6 familles) en moyenne 2 jours/semaine

De manière ponctuelle : 30 % (6 familles) = en l'absence du mode de garde principal

(Il n'est pas possible d'évaluer exactement le nombre d'enfants susceptible de fréquenter le périscolaire à la rentrée 2015 car des questionnaires sont anonymes.)

Commentaires :

Plusieurs problématiques sont abordés :

- 2 familles (chacune 2 enfants scolarisés en septembre 2015) dont les mamans sont actuellement en congé parental n'ont aucune solution pr la rentrée 2015. Les assistantes maternelles du village n'ont plus de place de libre. Une de ces famille envisage de ne plus scolariser les enfants à Mitzach si il n'y a pas de périscolaire.
- 1 autre maman en congé parental jusqu'en 2016 est très intéressé par le périscolaire.
- 1 famille éprouve des difficultés d'accueil pour ses enfants lors de l'absence des grands parents. Cette famille précise également que une fois que l'enfant à 6 ans, les frais de garde chez une assistante maternelle sont nettement plus élevés qu'au périscolaire.
- 1 famille précise qu'elle utilisera le périscolaire lorsque les frais de garde ne seront plus pris en charge par la CAF (février 2016).
- 1 famille s'inquiète pour le travail des assistantes maternelles.
- 1 famille explique que le périscolaire ne lui convient pas par rapport aux horaires et préfère l'assistante maternelle ou il y a un esprit de famille ainsi qu'un environnement doux et confortable.